

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 29 MARS 1884.

Rapport de la Commission de la Guerre, chargée d'examiner le tableau IX (Ministère de la Guerre) du Budget général de l'Etat pour l'exercice 1884.*(Voir les nos 102 page 51, session de 1882-1883, 26 et 77, session de 1883-1884, de la Chambre des Représentants, et 23, session de 1883-1884, du Sénat.)*

Présents : MM. le Comte DE LOOZ CORSWAREM, Président-Rapporteur ; le Baron DE CONINCK, VAN WILLIGEN, le Comte d'URSEL, le Comte de RENESSE-BREIDBACH et DETHUIN.

MESSIEURS,

Votre Commission de la Guerre, après avoir pris connaissance du Projet de Budget de ce Département pour l'exercice 1884, a décidé, à la majorité de trois voix contre une et] deux abstentions, de vous en proposer l'adoption. Le membre opposant a fait connaître qu'il ne pouvait donner un vote approbatif, attendu qu'il trouve les dépenses trop considérables.

Le Président-Rapporteur,
Comte DE LOOZ CORSWAREM.

Rapport de la même Commission, chargée d'examiner le tableau XIV (dépenses sur ressources extraordinaires) du Budget général de l'Etat pour l'exercice 1884, en ce qui concerne le Ministère de la Guerre.

Présents : MM. le Comte DE LOOZ CORSWAREM, Président ; le Comte d'URSEL, le Comte DE RENESSE-BREIDBACH, le Baron DE CONINCK, VAN WILLIGEN et DETHUIN, Rapporteur.

MESSIEURS,

Aucune observation n'est présentée. La partie du tableau XIV concernant le Budget de la Guerre est adoptée par cinq voix et une abstention.

Le Rapporteur,
ALFRED DETHUIN.

Le Président,
DE LOOZ.